

► L'Association

L'Association Croix Marine, a vocation d'apporter son soutien et d'améliorer la qualité de vie des personnes en souffrance psychique dans le but de favoriser leur insertion sociale et de lutter contre leur isolement.

L'Association gère également un ITEPA à Trélissac, des Groupes d'Entraide Mutuelle et un service logement pour adultes sur le Département de la Dordogne

► Présentation du SAMSAH

Le SAMSAH est un service d'accompagnement médical et social pour des adultes fragilisés par des troubles psychiques (psychose, troubles de la personnalité...).

Les accompagnements favorisent l'accès aux dispositifs de droits communs, tant sur le plan du soin (santé somatique et santé psychique) que du social, en favorisant l'inscription citoyenne des personnes accompagnées.

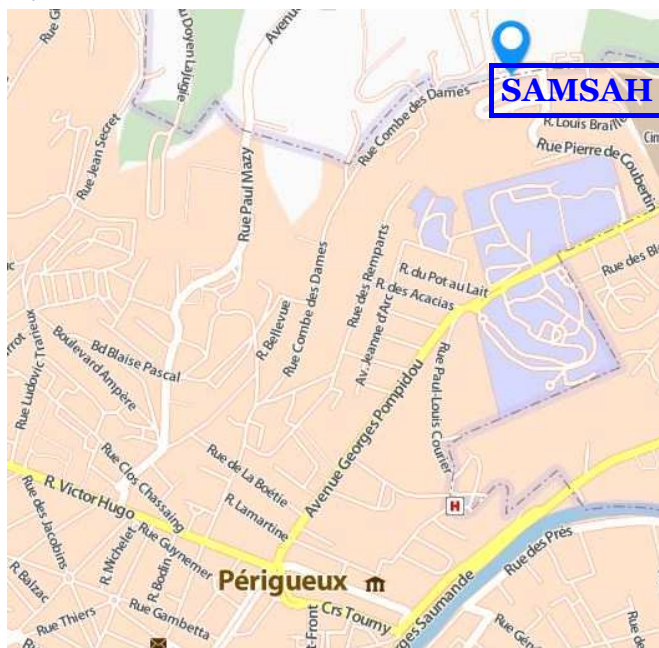
Le SAMSAH s'adresse particulièrement à des personnes en situation de rupture ou de risque de l'être, tant sur le plan des soins que sur celui de leur inscription sociale.

Ce service est co-financé par l'Agence Régionale de Santé et par le Conseil Départemental de la Dordogne.



Pour nous contacter

► Où nous trouver ?



SAMSAH

181, Rue Combe des Dames

24750 CHAMPCEVINEL

Tél : 09.64.16.19.62

Email : samsah241@orange.fr

► Qui contacter ?

Secrétariat de l'Association: 05.53.35.64.20

Directrice M^{me} Laetitia DROUET

Directrice des soins M^{me} Corine OZERAY

Adresse du siège: 7, Rue des Pétunias

24750 TRELISAC



SAMSAH
Service
d'Accompagnement
Médico-Social pour
Adultes en situation de
Handicap psychique

Service géré par l'Association
Croix Marine

181, Rue Combe des Dames

24750 PERIGUEUX

Tél : 09.64.16.19.62

Email : samsah241@orange.fr

Imprimé par nos soins. Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

► Les missions

Le travail proposé au SAMSAH s'articule à partir des entretiens thérapeutiques qui vont déterminer l'axe de l'accompagnement au fur et à mesure de ces rencontres: point pivot des différentes interventions éducatives possibles.

L'intervention du SAMSAH peut porter sur:

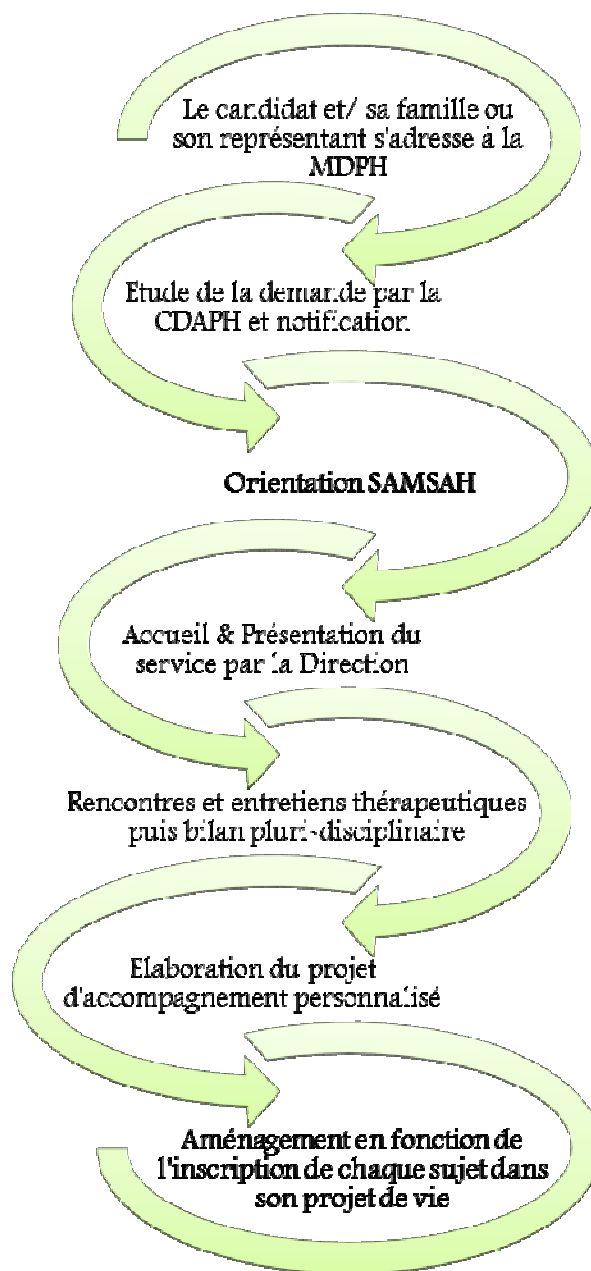
- * Une aide à la gestion de la vie quotidienne (faire les courses, établir des menus...),
- * Un accompagnement:
 - aux démarches administratives (suivi du courrier, rédaction de lettres...),
 - aux démarches liées à la formation et à l'emploi,
 - aux différents rendez-vous médicaux et para-médicaux,
- * Un accès aux activités, aux loisirs, à la participation à la vie citoyenne.

Les professionnels du service sont amenés à faire des accompagnements « sur mesure » aussi bien au domicile des personnes que dans les locaux du service ou dans la cité.

Ils favorisent ainsi les liens avec tous les partenaires nécessaires à la réalisation du projet d'accompagnement.

Le SAMSAH travaille en réseau avec de nombreux partenaires (MDPH, GEM, Organismes de protection juridique, établissements médico-sociaux, services d'accès à l'emploi...).

► Le circuit de la demande



► Les personnes accompagnées au SAMSAH

Le service accompagne 15 personnes et fonctionne 365 jours par an.

Il s'adresse à des adultes à partir de 20 ans, présentant des troubles psychiques stabilisés bénéficiant de soins ambulatoires (CMP, hôpital ou libéral), ou en rupture de soins.

Ces personnes vivent dans un logement individuel ou en famille ou accompagnées (résidences accueils, maisons relais...).

Les personnes accueillies résident à Périgueux ou dans sa proche agglomération.

La durée de la prise en charge est fixée par la C.D.A.P.H.

Le renouvellement s'appuie sur l'évolution de la situation, la demande du sujet en lien avec l'appréciation de l'équipe pluri disciplinaire.

► L'organisation

L'équipe est composée de:

- * Une Directrice des soins,
- * Un médecin,
- * Une infirmière,
- * Un Conseiller en Economie Sociale et Familiale (CESF),
- * Deux moniteurs éducateurs (ME),
- * Trois Aides Médico-Psychologiques (AMP),
- * Un éducateur sportif,
- * Une équipe administrative.